

# **Compte rendu de la séance du 16 octobre 2017**

Secrétaire(s) de la séance: Monsieur Christian MANIFACIER.

## **Ordre du jour:**

Approbation du compte rendu du CM du 04/09/2017.

DM Budget Eau

DM Budget PMS

Delib Opération ordre entre BP et BA Assainissement.

Délibération CDC Prestation de services communication

Délibération CDC Nouveaux statuts

Délibération subvention CAM

Délibération Modifications statuts du SEBA

Délibération Elections des représentants de la commune au SISPEC

Délibération Amende personnel de la commune

Délibération réduction facture d'eau.

**Questions diverses Foire Adressage.**

**Réunion publique.**

## **Délibérations du conseil:**

### **convention pour prestation de service communication ( DEL 2017 060)**

**Projet de délibération : Convention pour la réalisation de prestations de services**

Monsieur le Maire , informe les membres du Conseil Municipal de la demande faite par la Mairie de Malbosc de pouvoir disposer, pour l'année 2017, de l'appui d'un agent pour l'élaboration de certains travaux de conception de supports de communication.

Pour ce faire, une convention de prestations de services doit être établie afin de préciser les relations contractuelles entre la Communauté de Communes et la Commune Les Vans.

Monsieur le Maire propose donc aux Membres du Conseil Municipal d'approuver la convention de prestations de service, comme jointe en annexe, et d'autoriser Monsieur le Président à la signer.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** d'approuver la convention de prestations de services à signer avec la Commune Les Vans comme jointe en annexe.

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération et prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**Pour 8**

**Contre 0**

**Abstention 0**

### **Ajustement amortissement budget eaux ( DM 265 02 2017)**

Le Maire expose au Conseil Municipal que des ajustements concernant les amortissement du budget de l'Eau sont nécessaires et que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
6811 (042)	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	10879.00	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	1121.00	
7811 (042)	Rep. amort. immos corpo. et incorp.		12000.00
<b>TOTAL :</b>		<b>12000.00</b>	<b>12000.00</b>
<b>INVESTISSEMENT :</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
2813 (040)	Constructions	12000.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		1121.00
2803 (040)	Frais d'études, recherche et développ.		10879.00
<b>TOTAL :</b>		<b>12000.00</b>	<b>12000.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>24000.00</b>	<b>24000.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à MALBOSC, les jour, mois et an que dessus.

**Pour 8**

**Contre 0**

**Abstention 0**

## **Vote de crédits supplémentaires - multiservices ( DM 294 00 2017)**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES	
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES	
2031 - 10	Frais d'études	5000.00		
2031 - 11	Frais d'études	2500.00		
2181 - 10	Installat° générales, agencements	-5000.00		
2312 - 11	Agencements et aménagements de terrains	-2500.00		
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à MALBOSC, les jour, mois et an que dessus.

**Pour 8**

**Contre 0**

**Abstention 0**

## **CDC PAYS DES VANS EN CEVENNES NOUVEAUX STATUTS ( DEL 2017 062)**

### **Objet : MODIFICATION- ACTUALISATION DES STATUTS DE LA COMMUNUTE DE COMMUNES DU PAYS DES VANS EN CEVENNES**

Monsieur le Maire fait part de la saisine du Président de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes relative à la réactualisation des statuts engagée par délibération du conseil communautaire en date du 25 septembre 2017.

Il donne lecture de cette délibération et des statuts de la communauté de communes du pays des Vans en Cévennes..

Le conseil municipal est donc appelé à se prononcer sur la proposition d'actualisation globale des statuts de la Communauté de Communes.

**Après en avoir débattu et ouï son maire,**

Le conseil municipal se prononce favorablement à la modifications des statuts de la communauté de communes telle que prévue dans les nouveaux statuts

Pour 8

Contre 0

Abstention 0

### **Modification des statuts du SEBA ( DEL 2017 063)**

**Objet : MODIFICATION DES STATUTS DU SEBA**

Monsieur le Maire fait part de l'extrait du registre des délibérations du comité syndical du 25/09/2017 relative à la réactualisation des statuts .

Il donne lecture de cette délibération et des statuts du SEBA;

Le conseil municipal est donc appelé à se prononcer sur la proposition d'actualisation globale des statuts du SEBA.

**Après en avoir débattu et ouï son maire,  
Le conseil municipal**

**Se prononce favorablement pour la proposition de modification des statuts telle que proposée par le SEBA.**

Pour 8

Contre 0

Abstention 0

### **Subvention au CAM ( DEL 2017 064)**

Demande de subvention de l'Association Comité Animation de Malbosc.

Mr le maire informe le conseil municipal que le CAM souhaite organiser une manifestation dans la commune et sollicite une subvention à cette fin de 350 euros.

Après délibération, le conseil se prononce favorablement pour cette subvention.

Pour 8

Contre 0

Abstention 0

### **Designation des représentants de la commune au SISPEC ( DEL 2017 065)**

M. le Maire explique au conseil la nécessité de représentation de la commune au sein du SISPEC, qui prendra en charge au 1 janvier 2018 la gestion et l'exploitation de l'eau et de l'assainissement de la commune de Malbosc.

Deux représentants titulaires doivent être élus par le conseil. Sur proposition de Monsieur le Maire MM Christian MANIFACIER et Michel RISSE se sont portés volontaires.

Après avoir procédé au vote le conseil municipal valide les deux représentants de la commune au SISPEC.

**Pour 8**

**Contre 0**

**Abstention 0**

### **Délibération 066 : avance de trésorerie du budget principal au budget annexe assainissement**

M. le Maire explique au Conseil municipal qu'à la demande de M. Chabas, notre Trésorier principal aux Vans, il faut faire une opération d'ordre concernant un transfert de 31500 euros du budget principal au budget annexe Assainissement pour imputer à celui-ci les échéances d'emprunt assumés par le Budget principal a tort.

Après avoir délibéré le conseil se prononce favorablement pour cette opération d'ordre.

**Pour 8**

**Contre 0**

**Abstention 0**

### **Questions Diverses.**

#### ***Foire de Malbosc***

La foire se tiendra ce dimanche 22 octobre, la préparation de l'exposition commencera jeudi dans l'ancienne salle de classe, tout est organisé pour l'apéritif du vernissage, le repas ainsi que la castagnade.

#### ***Réunion Publique.***

Une réunion publique où tous les habitants de Malbosc seront conviés, se tiendra le mardi 31 octobre à 18 h ( sous réserve de disponibilité des participants) dans la salle des fêtes ^pour exposer à la population l'adressage et le passage au SISPEC de la régie de l'eau.